



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2024/08

L'an deux mille vingt-quatre le sept octobre à 18 heure 30, le comité syndical de Grange l'Évêque étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis PHILIPPE, président.

Etaient présents :

Dominique FLEURET, Nicolas MENNETRIER, Jean-Yves BRUNEAU, Annie SALAMI, Pascale SEVERIN, David VINCENT, Angélique DROCOURT (suppléante)

Nombre de membres :

en exercice : 8
présents : 7
votants : 7+1

Étaient absents : THOYER Laure donne pouvoir à Angélique DROCOURT

Il a été procédé, conformément à l'article du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité syndical ; M. Nicolas MENNETRIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées

Dates :

de convocation : 30/09/2024
d'affichage : 30/09/2024

Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1

M. Denis PHILIPPE expose qu'il y a lieu de faire une modification budgétaire afin d'assurer les dépenses et recettes suivantes :

- cession du véhicule Berlingo par reprise de véhicule lors de l'achat du nouveau véhicule
- prestation de l'archiviste qui peut passer en investissement alors qu'elle était prévue en fonctionnement.

Ayant entendu l'exposé de monsieur le président et après en avoir délibéré le comité syndical :

DECIDE de réaliser les mouvements budgétaires suivants :

Recette d'investissement

CHAPITRE	COMPTE	NATURE DE LA DEPENSE	DM1
024	024	Cession d'immobilisation (Berlingo)	200,00

Dépense d'investissement

CHAPITRE	COMPTE	NATURE DE LA DEPENSE	DM1
21	2188	Autres (Archives)	1 760,00
21	2154	Installation de voirie	-1 560,00

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	8	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire

Le président,

Nicolas MENNETRIER



Denis PHILIPPE

